

# L'ENTREPRISE ET LE DROIT CONSTITUTIONNEL

Bulletin d'inscription à retourner au CREDA – CCIP  
27 avenue de Friedland – 75382 PARIS cedex 08  
accompagné d'un chèque de 265 €  
libellé à l'ordre de "CCIP – CREDA"  
**8<sup>H</sup> validées au titre de la formation continue des avocats**

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Télécopie : ..... e-mail : .....

**Cachet de l'entreprise**

**Date et signature**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **LIEU DU COLLOQUE :**

CCIP – 27 avenue de Friedland – 75008 PARIS

### **DROIT D'INSCRIPTION :**

265 € (exonérés de TVA). Le règlement est à effectuer, dès l'inscription, par chèque à l'ordre de « CCIP-CREDA ». Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement. Le règlement comprend l'inscription, le déjeuner, les pauses café et l'envoi ultérieur des actes du colloque.

### **ANNULATION ET REMPLACEMENT :**

Les annulations doivent être formulées par écrit et parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Au-delà, un dédit de 30 % sera facturé. À la date du colloque, les inscriptions sont définitives et les droits correspondants restent dus. Les remplacements sont acceptés sans frais.

### **FORMATION CONTINUE :**

Les droits d'inscription peuvent être imputés sur un budget de formation continue. Une convention de formation continue sera adressée en retour sur demande.  
8 heures validées au titre de la formation continue des avocats.

### **RENSEIGNEMENTS :**

CREDA - 27 avenue de Friedland 75008 PARIS  
Téléphone 01 55 65 72 93 – Télécopie 01 55 65 77 44  
e-mail : [creda@ccip.fr](mailto:creda@ccip.fr)  
<http://www.creda.ccip.fr>

**Compte tenu du nombre limité de places disponibles,  
seules les premières inscriptions pourront être retenues.**